

DEPARTEMENT 49 – MAINE ET LOIRE
Arrondissement d'ANGERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 049-264901992-20250331-D25_BP_2025-DE



Séance du 31 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars à 18 h 30 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BREJEON, Président.

Présents : Dominique BREJEON, Isabelle RAIMBAULT, Mélanie GIRAULT-LOISEAU, Daniel VICENTE, Marie-Josèphe RENIER, Ivain BIGNONET, Roger CHAMPION, Chantal COSNEAU, Marie-Thérèse BURR, Laurent PELLOQUIN,

Absents Excusés : Chrystel BERTRON donne pouvoir à Daniel VICENTE, Maryline BEDUNEAU donne pouvoir à Marie-Josèphe RENIER, Eric VIAU, Françoise DHOTEL donne pouvoir à Chantal COSNEAU, Eric CLABECQ donne pouvoir à Roger CHAMPION, Alain SENIOW donne pouvoir à Laurent PELLOQUIN, Gilles MAZA donne pouvoir à Mélanie GIRAULT-LOISEAU.

Absents :

Convocation par mail du 25/03/2025

Nombre de membres : En exercice : 17 - Présents : 10 - Votants : 16

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Vu le débat d'orientations budgétaires en date du 3 mars 2025,

Il vous est proposé d'adopter le budget primitif de l'année 2025 tel qu'il vient de vous être présenté, arrêté ainsi qu'il suit :

	BP 2025
Fonctionnement (dépenses et recettes)	1 189 000,00 €
Investissement (dépenses et recettes)	105 000,00 €

Ce budget est présenté avec la reprise des résultats de l'exercice 2024 suite au vote du compte administratif 2024.

Après avoir délibéré le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Isabelle RAIMBAULT,

Vice-Présidente du C.C.A.S

